



30^{ème} RALLYE
REGIONAL MODERNE DE
CHARTREUSE



LES 31 AOÛT ET 01 SEPTEMBRE 2024

ADDITIF n1 :

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3 passages maximum

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Dimanche 25 août 2024 ou le vendredi 30 août 2024 de 8h00 à 18h00

Ces 2 jours de reconnaissances n'autorisent en aucun cas les excès de vitesse et le non-respect du code de la route, les routes sont également fréquentées par des riverains et des véhicules agricoles. Des contrôles seront effectués et **les sanctions appliquées conformément au règlement standards FFSA.**

Il est interdit d'emprunter les spéciales à contre sens sauf pour la spéciale de Miribel Les Echelles pour laquelle il est autorisé de prendre uniquement les portions de la D82K à contresens.

C'est grâce à votre sportivité et par l'attitude responsable que vous adopterez que la pérennité de l'épreuve pourra être assurée. Cela afin de préserver la sécurité, la tranquillité des populations qui vous accueillent.

